



Programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2024–2027

Évaluation 2024 de la mise en oeuvre

Prise de position de la Commission de la statistique fédérale

Neuchâtel, 2025

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	Concept de mise en page:	section PUB
Renseignements:	SUP-Administration@bfs.admin.ch	Téléchargement:	www.statistique.ch
Rédaction:	Commission de la statistique fédérale	Copyright:	OFS, Neuchâtel 2025
Domaine:	00 Bases statistiques des généralités		La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
Langue du texte original:	Français		



Programme pluriannuel de la statistique fédérale (PPA) 2024-2027

Evaluation 2024 de la mise en œuvre

Prise de position de la Commission de la statistique fédérale

1. Introduction et remarque préliminaire

Lors de sa séance du 27 mars 2025, la Commission de la statistique fédérale (KBStat) a pris connaissance du rapport d'évaluation 2024 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) concernant la mise en œuvre du programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024-2027 et en a discuté. Suite à sa séance, la Commission a adopté sa prise de position par voie de circulaire le 8 avril 2025.

2. Evaluation générale

Le PPA 2024-2027 prévoit la réalisation de 3 objectifs stratégiques, contenant chacun un certain nombre de priorités. La pertinence de ces 3 objectifs stratégiques est soulignée par le rapport.

En plus, le rapport fait état de 32 projets menés à terme sur les 42 prévus (taux de réalisation de 75%). Il renseigne également que 63 enquêtes ont été réalisées sur les 66 prévues (taux de réalisation de 95%), et que 219 publications ont vu le jour sur les 240 prévues (taux de réalisation de 91%).

Dans l'objectif 1, 3 priorités sur 35 n'ont pas été déployées et pas moins de 6 d'entre elles souffrent d'incertitude quant à leur possible réalisation avant la fin de la législature. Dans l'objectif 2 qui prévoit 29 priorités, 2 d'entre elles ne sont pas encore déployées et pour 4 d'entre elles des réserves quant à leur possible réalisation intégrale sont émises. Finalement, l'objectif 3 prévoit 12 priorités, dont 2 n'ont pas été déployées et 5 que l'on prévoit de ne pas pouvoir atteindre avant la fin du programme.

Comme on le voit, il ressort du rapport que beaucoup de retards, reports et ralentissements ont été observés, cela pour tous les 3 domaines thématiques. Les raisons de ces retards sont pour la plupart dues au manque de ressources, bien que quelques rares fois cela soit aussi la conséquence des retards pris par les processus politiques.

Les conclusions du rapport soulignent clairement que la mise en œuvre du PPA est tributaire des mesures d'économie qui impactent les producteurs de statistique et de la situation budgétaire difficile de l'OFS.

3. Conclusions et recommandations

Il est réjouissant de voir que la pertinence des objectifs est confirmée et qu'un certain nombre de priorités ont été menées à terme avec succès. Néanmoins, il faut constater qu'un nombre non négligeable de priorités n'ont pas pu être complètement réalisées selon le calendrier prévu. Le manque de ressources en est le plus souvent la cause.

Bien que l'évaluation porte sur la première année de la législature uniquement, il paraît d'ores et déjà évident qu'un nombre non négligeable de priorités actuelles et futures ne pourront pas être réalisées d'ici à la fin du programme pluriannuel. Avec les retards et les reports observés au bout d'une année seulement, il est illusoire de penser que les priorités énoncées dans le PPA pourront être menées à terme, de surcroît dans le contexte actuel où la pression sur les ressources de la Confédération s'est accentuée par rapport à la situation en vigueur lors de l'élaboration du PPA.

Au vu de ce qui précède, la Commission est d'avis qu'il conviendra de redéfinir les objectifs du PPA en clarifiant la priorisation, afin de garantir un usage efficace des ressources disponibles, sous la contrainte de la nouvelle situation budgétaire de la Confédération. Cette redéfinition des objectifs doit être faite prochainement pour que le PPA puisse jouer son rôle clé dans le système de la statistique fédérale.

La Commission attire également l'attention sur le fait que l'abandon d'une partie des objectifs du PPA faute de ressources financières aura pour conséquence une perte d'informations objectives et scientifiquement sûres pour les décideurs (politiques, économiques, etc.) et la société civile. Cela pourra - dans un contexte d'un développement rapide et un recours accru à l'IA - potentiellement mettre en danger les fondements d'une société démocratique.

Commission de la statistique fédérale



Eva Cantoni
Présidente

Neuchâtel, le 8 avril 2025